


Energie. A Machecoul, la méthanisation hors des clous épinglée par l'administration

 agence-api.ouest-france.fr/energie/energie-a-machecoul-la-methanisation-hors-des-clous-epinglee-par-l-administration-bdfe1aae-0982-45d7-a151-4e4a6570b5d7

Jacques LE BRIGAND

April 14, 2026



L'unité de méthanisation Métha Treil à Machecoul épinglée par le service des installations classées pour pollution et non respect du cadre légal de son exploitation. | © JÉROMINE DOUX

Pollution, volumes largement dépassés, construction illégale : suite à une inspection des services des installations classées, une mise en demeure vient d'être adressée aux dirigeants de Métha Treil à Machecoul, une unité de méthanisation opérationnelle depuis fin 2019. Le contrôleur y a relevé d'importants dysfonctionnements : une pollution d'un cours d'eau voisin par « le rejet d'effluents chargés », une capacité de traitement de déchets presque trois fois plus importante que celle autorisée soit une moyenne de 90 tonnes par jour en 2025 au lieu des 35 tonnes accordées, la mise en place « d'une fosse géomembrane de stockage de digestat » sans déclaration préalable, l'absence d'un plan d'épandage du digestat qui lui avait été imposé suite au non-respect d'un précédent arrêté pris en 2020 et des clôtures manquantes. Sur les deux premiers points, pollution et surcapacité, la société doit prendre « sans délai » les mesures nécessaires pour y mettre fin. Les autres régularisations devront toutes avoir été effectuées dans un délai de six mois. Métha Treil associe deux éleveurs laitiers, Erwan Bocquier et Aymeric Egonneau, deux maraîchers, Jean-François et Charles Vinet, et un ancien agriculteur, Dominique Pilet. Ils ont investi au total 6 M€ dont 1 M€ pour récupérer le CO₂ et utilisé dans les serres de tomates de Jean-François et Charles Vinet pour la photosynthèse des tomates et concombres. La SAS a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires de 2,99 M€ assorti d'un excédent brut d'exploitation de 0,92 M€.